

**SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), avocats**

56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE

Tél : 04.50.97.21.81

[fallion-dubreuil@wanadoo.fr](mailto:fallion-dubreuil@wanadoo.fr)

**Vente aux enchères publiques**

**à SCIONZIER (74)**

**53, clos des Vergers**

**d'une maison à usage d'habitation sur deux niveaux  
avec garage**

**Mise à prix : QUATRE-VINGT CINQ MILLE EUROS  
(85.000 €), frais en sus**

Le **JEUDI 11 MAI 2023 à 14 h 00**

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières du **Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74)**, au Palais de Justice, 18 Quai du Parquet.

A la requête de la société **CREDIT LOGEMENT**, SA au capital de 1.259.850.270 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302.493.275, dont le siège est sis 50 Boulevard de Sébastopol 75155 PARIS cedex 03, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié ès-qualités audit siège.

ayant pour avocat constitué la SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), agissant par Me Emmanuel DUBREUIL, son co-gérant en exercice.

### **Désignation des biens**

Sur la commune de SCIONZIER (74), au 53 clos des Vergers, **une maison à usage d'habitation sur deux niveaux avec garage et terrain attenant, cadastrée section F, sous le numéro 359**, d'une contenance de 6a 12ca.

#### **La maison comprend :**

- ✓ au rez-de-chaussée un séjour avec une cheminée fermée, une cuisine équipée, une salle d'eau-buanderie, 2 chambres, un WC, un garage sans accès par l'intérieur,
- ✓ à l'étage deux chambres et un palier dégagement avec lavabo et placard,

**Occupation** : A la date du PV de description, les lieux étaient occupés par les époux OUDIN.

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé par Maître Jean-Marie HUGON, commissaire de justice, le 9 novembre 2021, annexé au cahier des conditions de la vente.

**Visite** : Par commissaire de justice, **le vendredi 21 avril 2023 de 9 heures à 10 heures**

**Enchères** : (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un chèque de banque de **8.500,00 €** ou d'une caution bancaire irrévocable.

**Renseignements** :

1. **Au greffe du TJ de BONNEVILLE** (Tél : 04.50.25.48.00), où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 23 décembre 2021 et du PV de description y annexé (RG N° 21/01380))

2. **Au cabinet de la SELARL F.D.A. (FALLION-DUBREUIL**, avocats et sur

<https://avoventes.fr/cabinet/fda-fallion-dubreuil-bonneville>

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 09 mars 2023

SELARL F.D.A